



# PARIS BAFA CITOYEN

LE BAFA





# Présentation

- **Le BAFA citoyen : qu'est-ce que c'est?**
- **Le numéro Jeunesse & Sport**
- **Le BAFA : le cursus**
  - **Etape 1 : La formation générale**
  - **Etape 2 : Le stage pratique**
  - **Etape 3 : L'approfondissement ou la qualification**
- **Les aides possibles**
- **Le passage en jury**
- **Recevoir son diplôme**



# Le BAFA CITOYEN

**Le bafa citoyen est un dispositif parisien proposé par la Ville de Paris. Il favorise de passer une formation générale bafa à prix réduit, en contrepartie d'un projet citoyen de 30 heures citoyennes, de bénévolat.**

➤ **Son objectif :**

**« Favoriser l'autonomie et l'insertion sociale et professionnelle des jeunes tout en développant leur conscience citoyenne »**

➤ **Les conditions d'inscription :**

- ✓ **Avoir entre 16 et 25 ans**
- ✓ **Habiter Paris et pouvoir le justifier**
- ✓ **Contacter un tuteur/tutrice qui procèdera à l'inscription et qui vous suivra**
- ✓ **Mettre en place un projet citoyen en s'engageant à minimum 30h de bénévolat associatif, à Paris.**
- ✓ **Payer 40€**

# Le projet citoyen :

- **Il doit être commencé dès l'inscription**
- **Les heures peuvent s'étaler sur plusieurs semaines/mois dans la limite de 6 mois, à compter de la date d'inscription**
- **Il peut être fait dans la structure du tuteur ou dans toutes les associations ou les équipements parisiens**
- **Le public doit être parisien : des enfants aux séniors**
- **Les thèmes sont variés : maraudes, collectes, distributions, activités artistiques, sportives ou culturelles, chantier environnemental, de rénovation du patrimoine, aide aux devoirs, aide aux déplacements, secourisme, enseignement...**
- **Un livret de suivi rempli, tamponné et signé doit être renvoyé par mail pour justifier les 30 heures effectuées dans le cadre du projet**

Des sites où trouver des idées de projets si votre tuteur ne vous en propose pas :

<https://www.benenova.fr>

<https://www.jeveuxaider.gouv.fr>

<https://www.parisencompagnie.org>

<https://www.paris.fr/pages/la-fabrique-de-la-solidarite-6389>

<https://lafourmilere-benevolat.fr/>

# Le numéro Jeunesse & Sport

**⚠ Il est obligatoire de le créer avant votre entrée en formation générale.**

**Ce dossier virtuel vous permettra de retrouver toutes les informations liées à votre Bafa et de télécharger vos certificats de formation : c'est votre espace personnel.**

- 1/ Rendez-vous sur le site : <http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>**
  - 2/ Sélectionnez la région « Ile-de-France » sur le menu déroulant et valider**
  - 3/ Cliquez sur « s'inscrire » puis « Je souhaite m'inscrire à une formation BAFA » (1er choix)**
  - 4/ Cliquez sur « Je n'ai pas encore de compte d'accès et je débute une formation » (1er choix)**
  - 5/ Remplissez les champs en veillant bien à mettre une adresse mail que vous utilisez régulièrement puis valider. Un mail de confirmation vous sera ensuite envoyé.**
- Enfin, vous recevrez un mail comportant votre numéro : 7 à 8 chiffres un tiret – et 4 lettres**
- 6/ Reconnectez-vous sur votre dossier (identifiant = mail) et Insérer dans l'onglet cursus votre pièce d'identité au format indiqué (.jpg, .jpeg, .gif, .png, .pdf).**

**Pour télécharger vos certificats une fois les formations effectuées, reconnectez-vous avec votre adresse mail et votre mot de passe puis aller sur l'onglet cursus.**

**⚠ En cas de changement de mail, d'adresse ou de nom, il faudra contacter la SDJES de Paris pour demander la modification  
SDJES PARIS - 6/8 rue Eugene OUDINE - 75013 PARIS cedex 13 - Tél: 01.40.77.55.00 - Mél: sdjes-acm-bafa@ac-paris.fr.**

**En cas de mot de passe oublié, aller sur la page d'accueil et cliquez sur mot de passe oublié.  
Indiquez votre adresse mail (mél) et le mot de passe vous sera alors renvoyé par mail.**



# Le BAFA

= **Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur**

- **Il permet d'exercer la fonction d'animateur dans le cadre d'Accueils Collectifs de Mineurs (ALSH =centre de loisirs –SV =colonie...)**
- **Diplôme non professionnel, valable à vie**

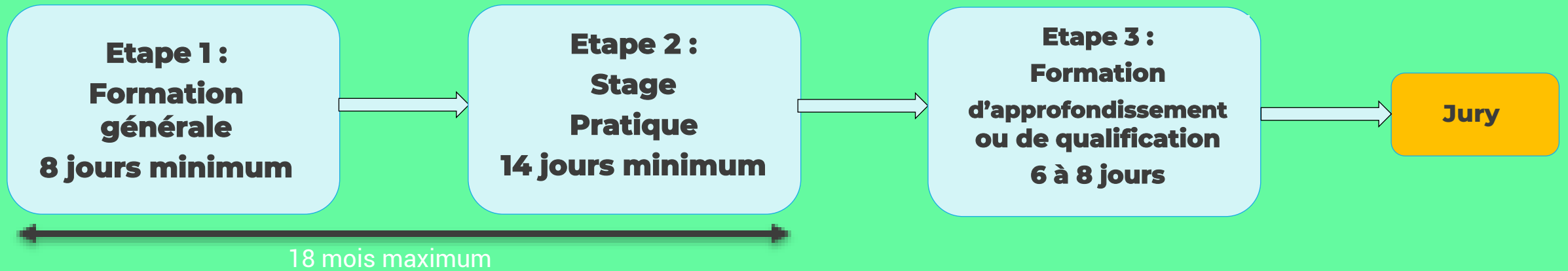
## Les conditions :

- **Avoir 16 ans révolus au premier jour de la formation**
- **Créer un numéro d'inscription Jeunesse & Sport**

**⚠ Ne peuvent pas exercer, les personnes :**

- **faisant l'objet d'une incapacité pénale, listée par l'article L. 133-6 du code de l'action sociale et des familles (casier judiciaire en lien avec certains délits)**
- **faisant l'objet par le préfet d'une mesure administrative d'interdiction ou de suspension.**

# Le cursus BAFA



⚠ **La durée totale de la formation ne peut excéder 30 mois, sous peine de perdre le bénéfice des parties déjà effectuées.**

**Le directeur départemental (SDJES) du département de résidence du candidat peut accorder à ce dernier une prorogation d'un an maximum, si le candidat est en mesure de justifier d'un empêchement.**

**La demande écrite se fait directement dans l'espace personnel internet du candidat.**

## Pour chaque étape :

- ✓ **Une mention sera délivrée : satisfaisante ou non satisfaisante**
- ✓ **Une appréciation sera portée (ou un rapport dans le cas d'une session non validée)**
- ✓ **La SDJES validera chaque partie ce qui vous permettra de passer à la suivante**
- ✓ **Le numéro Jeunesse & Sport sera à communiquer à chaque partie du cursus**

# Le cursus BAFA

**La formation a pour objectifs :**

**1 - De préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes :**

- **Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique adapté, aux conduites addictives ou aux comportements à risque, notamment ceux liés à la sexualité. La prévention des violences sexistes et sexuelles et du harcèlement est intégrée dans la formation**
- **Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs ;**
- **Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ;**
- **Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;**
- **Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.**



# Le cursus BAFA

**La formation a pour objectifs :**

**2- D'accompagner l'animateur vers le développement d'aptitudes lui permettant de :**

- **Transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité et l'égalité entre les femmes et les hommes**
- **Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif ;**
- **Construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination notamment sur le fondement de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre**
- **Apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.**

# La formation générale : 8 jours minimum

## 1<sup>ère</sup> partie du cursus BAFA : 40€ (dans le cadre du bafa citoyen)

**Cette formation permet d'acquérir les notions de bases pour assurer les fonctions d'animation en alternant des temps théoriques et des temps pratiques (mises en situation) :**

- Acquérir un savoir théorique sur la connaissance de l'enfant
  - Acquérir des outils méthodologiques pour la création et la mise en place d'un projet d'animation
    - Acquérir des outils pratiques pour la gestion de la vie quotidienne
  - Savoir se positionner en tant qu'adulte, professionnel de l'animation, intervenant auprès d'enfants
  - Appréhender la réglementation concernant la protection des mineurs et les protocoles de sécurité
    - Acquérir des notions sur les responsabilités (civile et pénale)
- Apprendre à travailler en groupe, à respecter des règles de vie collective, à s'écouter, à se positionner et à argumenter ses choix d'animateur...
- 8 jours minimum, en continu ou en discontinu, avec la demi-pension incluse
  - Une mention et une appréciation délivrées le dernier jour du stage que vous retrouverez dans votre espace personnel <http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd> une fois validé par la SDJES
  - La validation de cette 1<sup>ère</sup> partie vous permettra d'obtenir la qualité d'animateur stagiaire.

## **Après la formation générale BAFA :**

### **➤ Rechercher un stage pratique :**

#### **Nos conseils :**

- **Anticiper**
- **Faire le point sur le stage recherché (type, tranche d'âge, rémunération...)**
- **Rédiger un CV (lisible, sans faute, mettant en avant son projet citoyen) et une lettre de motivation soignée et adaptée au contexte du stage recherché**
- **Postuler à plusieurs endroits**
- **Préparer son entretien et télécharger son certificat de formation générale (voir page 6 point 7/)**
- **Se rendre disponible**

**⚠ Dans le cadre du bafa citoyen, 30 heures de projet citoyen doivent être réalisées dans les 6 mois suivant l'inscription. Cet engagement ne doit pas être confondu avec le stage pratique.**

# Le stage pratique : 14 jours minimum

## 2<sup>ème</sup> partie du cursus BAFA (bénévole ou rémunéré)

- Ce stage permet la mise en œuvre des acquis et l'expérimentation -

- **Avant tous, il vous faut vérifier que votre formation générale soit bien notifiée « Favorable » dans votre espace personnel : <http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd> (se connecter avec son identifiant (=mail) et son mot de passe : voir page 6 point 7/).**
- **Il doit être effectué dans un délai de 18 mois maximum après le 1<sup>er</sup> jour de la formation générale :**
- **En accueil de loisirs sans hébergement, en séjour de vacances ou en accueil de scoutisme déclaré (comportant un numéro d'habilitation)**
- **Obligatoirement en France (possible sur l'ensemble du territoire)**

# Le stage pratique : 14 jours minimum

➤ **La durée du stage peut être fractionnée sur 2 parties maximum (soit deux numéros de déclaration de structures différentes), à condition de comprendre un minimum de 4 jours par partie.**

**\* Une journée effective comprend au moins 6 heures et une demi-journée 3 heures consécutives.**

**\* Le stage pratique effectué sur un accueil de loisirs périscolaire ne peut être pris en compte dans votre cursus que dans la limite de 6 jours.**

Exemples :

**⚠ Il est impératif que tu vérifies que l'ACM est bien déclaré auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports.**

**Si l'organisateur n'a pas de numéro de déclaration, ton stage ne pourra pas être validé !**

- |   |  |   |   |
|---|--|---|---|
| 1 | En une fois, soit 14 jours minimum en Juillet ou Aout, sur un séjour de vacances ou un accueil de loisirs sans hébergement | 2 | Sur des petites vacances  |
|   | Donc une appréciation et un numéro d'Agrément pour la structure.   |   | Donc deux semaines sur les mêmes vacances =                           |
|   |  |   | Donc deux appréciations et deux numéros d'Agrément pour la structure. |

A quoi ressemble le numéro d'Agrément ?

Pour un accueil de loisirs sans hébergement - ex : 000000CL000000-00-H00  
(après une série de 7 chiffres doit apparaître les lettres CL « centre loisirs »)

Pour un séjour de vacances - ex : 000000SV000000-00-J00  
(après une série de 7 chiffres doit apparaître les lettres SV « Séjour vacances »)

Pour un accueil périscolaire - ex : 000000AP000000  
de 7 chiffres doit apparaître les lettres AP « Accueil périscolaire »)

- 3 Sur des temps dit PERISCOLAIRE : 6 jours max (6h minimum) ou 12 demi-journées

Donc deux appréciations et deux numéros d'Agrément pour la structure. (après une série

# Le stage pratique : 14 jours minimum

**Dans ces structures, ton statut peut varier. Tu pourras être :**

**Bénévole :** Tu apportes ton concours à une organisation, sans obligation et sans être rémunéré.  
Tu fais le choix d'être bénévole.

**Salarié :** Tu effectues un travail, sous contrat, pour un employeur qui te verse un salaire.

**COMMENT TROUVER LE BON STAGE ? Il te faut définir plusieurs choses :**

Ma réflexion	A savoir
Est-ce que je souhaite faire mon expérience en séjour de vacances ou en ALSH (rentre tous les soirs à ma maison) ?	En ALSH tu verras moins de vie quotidienne. En séjour de vacances tu seras coupé de ton monde.
Est-il important pour moi d'être rémunéré ?	Il est rare d'être rémunéré lors de son stage pratique en ALSH.
Avec quelle tranche d'âge ?	Choisis la tranche d'âge avec laquelle tu es le plus à l'aise afin d'être confiant(e).
Grande équipe ou petite équipe pédagogique ?	Une grande équipe permettra plus d'échanges et d'enrichissements. Une petite équipe facilitera les échanges et la prise de parole.

# Le stage pratique : 14 jours minimum

## Où chercher? Où postuler ?

**Pour les ALSH :** Tu peux te rendre directement muni d'un CV et d'une lettre de motivation, sur les accueils de loisirs de ta commune ou d'autres communes et demander au responsable du centre s'il est possible d'y effectuer ton stage pratique. Tu peux encore envoyer ton CV et ta lettre de motivation au responsable du service enfance des différentes mairies. Tu peux également te renseigner auprès des centres sociaux qui ont un pôle enfance dans leur structure.

**Pour les séjours de vacances :** Sur internet, dans ton moteur de recherche tu peux saisir « organismes et séjours de vacances ». Toute une liste sera à ta disposition. Tu n'auras qu'à sélectionner en fonction de tes envies et envoyer un CV et lettre de motivation.

- Les sites internet liés à l'animation : planetanim, animjobs, jobanim, jesuisanimateur.fr...
- Les pages Facebook liées à l'animation
- Le site emploi de l'Ifac : emploi.ifac.asso.fr
- Les sites dédiés à l'emploi : pôle emploi, Indeed, staffsocial...
- Le bouche à oreilles : voir avec ses connaissances, ses anciens animateurs, ses collègues de formation...

*Bien-sûr il existe plein d'autres façons de trouver.*

*Prends le temps de sélectionner là où tu veux postuler, de savoir ce qui est proposé.*

# Le stage pratique : 14 jours minimum

Les étapes /les questions à se poser :	Effectué	
	oui	non
La structure choisit pour mon stage pratique a-t-elle un numéro d'agrément ?		
Ai-je téléchargé le formulaire Cerfa stage pratique vierge sur mon espace perso ?		
Est-ce que je connais les critères sur lesquels je serai évalué(e) durant mon stage pratique ?		
En fin de stage, est-ce que j'ai bien reçu du responsable de l'accueil collectif de mineurs un certificat de stage dans lequel il formule une appréciation motivée sur mon aptitude à assurer les fonctions d'animateur ?		
<p>Une fois fini, mon stage est saisi sur mon espace perso :</p> <p><b>⚠ A l'issue du stage pratique, l'organisateur transmet le certificat à la SDJES du lieu du stage. Dans le cas contraire, accédez à votre espace personnel grâce à votre identifiant et mot de passe, puis saisissez l'avis et l'appréciation du directeur de l'accueil dans l'onglet "cursus" et transmettez par courrier l'original de votre certificat signé à la SDJES (conservez-en une copie).</b></p>		

**Rechercher un stage pratique c'est anticiper, faire le point avec soi-même sur ce qu'on a envie, rédiger un CV et une lettre de motivation, postuler à différents endroits, préparer son entretien et se rendre disponible.**



# L'approfondissement ou la qualification

## 3<sup>ème</sup> partie du cursus BAFA (de 340€ à 500€)

**Au choix, cette session permet d'approfondir, de compléter, d'analyser les acquis et besoins de formation.  
L'inscription se fait directement auprès d'un organisme de formation habilité.**

### **□ L'approfondissement :**

- **6 jours minimum, en continu ou en discontinu, en internat ou en externat**
- **Approfondir ses aptitudes à exercer les fonctions d'animateur en choisissant un thème (petite enfance, accueil d'enfants en situation de handicap, activités manuelles, sports collectifs et jeux de pleine nature, préparer un séjour à l'étranger, rôle de l'assistant sanitaire, animer sa ville, animer les droits de l'enfant, gestion de conflits et jeux coopératifs...)**

### **□ La qualification :**

- **8 jours minimum, en continu ou en discontinu, en internat ou en externat**
- **Acquérir des compétences dans un domaine spécialisé (voile, canoë-kayak, activité de loisirs motocycliste ou surveillant de baignade) et disposer de prérogatives spécifiques pour encadrer l'activité dans un ACM.**

***NB : Les titulaires de la qualification surveillance des baignades doivent renouveler leurs prérogatives pour encadrer l'activité tous les 5 ans.***

***⚠ Lors d'une qualification : vous pouvez ne pas valider la partie qualification, mais quand même validé votre session en tant qu'approfondissement.***

# L'approfondissement ou la qualification

**Cette formation comporte 3 parties distinctes :**

- Révision de la formation générale
- Projet d'animation et bilan d'expérience
- Temps centrés sur l'intitulé (le thème) de la formation

**En fin de semaine, l'équipe émet un avis et une appréciation.**

**Cette dernière sera inscrite sur votre espace personnel du site <http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd> par l'organisme de formation.**

**Elle apparaîtra dans l'onglet cursus une fois validé par la SDJES.**

Les étapes /les questions à se poser :	Effectué	
	oui	non
Mes 14 jours de stage pratique sont-ils validés favorablement sur mon espace perso ?		
Je choisis la date, l'intitulé de mon approfondissement ou de ma qualification.		
Je regarde la date du prochain jury BAFA		

**Trouver une formation d'approfondissement ou de qualification c'est rechercher le thème qui me donne envie et me permettra d'acquérir de nouvelles compétences, s'inscrire auprès d'un organisme habilité, participer activement à la formation.**

# L'approfondissement ou la qualification

**Des exemples de thèmes : (les intitulés et les descriptifs peuvent varier en fonction des organismes)**

<b>Animer la petite enfance</b>	<p>Vous êtes à l'aise au milieu des doudous et aimez raconter des histoires. Rejoignez le monde des tout-petits. Apprenez à mieux connaître les rythmes et les besoins des 3-6 ans afin de leur proposer des activités adaptées : éveil sensoriel, jeux, danse, contes et comptines, activités manuelles...</p> <p>L'accent est mis sur différentes techniques orales et gestuelles qui feront vivre vos animations en les ancrant dans l'imaginaire des enfants.</p>
<b>Animer les accueils et séjours 6-12 ans</b>	<p>Vous avez de l'énergie à revendre ? Les 6-12 ans aussi ! Entrez dans l'univers des primaires et mettez en place des activités qui répondent à leurs besoins (esprit de compétition, curiosité, rythme de vie, ...). Familiarisez-vous avec ce public et les différentes structures d'accueil (accueil de loisirs, séjours de vacances...) pour adapter vos relations et vos animations.</p>
<b>Animer les accueils et séjours des préados/ados</b>	<p>Apprenez à mieux connaître les 14-17 ans pour mieux les comprendre et leur apporter la dimension éducative indispensable dans un accueil collectif.</p> <p>Réfléchissez sur leurs attentes et leurs besoins : comment les faire participer au choix des activités (culturelles, sportives,...), comment créer des projets (mini camps, voyage...). Venez développer votre savoir faire pour mieux répondre aux réalités quotidiennes de cette tranche d'âge.</p>
<b>Sports et jeux collectifs, activités physiques</b>	<p>Donnez à vos grands jeux une toute nouvelle dimension !</p> <p>Découvrez de nouveaux concepts de Grands jeux et des variantes de sports collectifs qui dynamiseront vos activités. Apprenez à exploiter les nombreuses possibilités de l'exceptionnel terrain de jeu qu'est la nature. Réfléchissez également à la conception et la mise en place d'un projet d'animation du type tournois ou jeux olympiques.</p>
<b>Activités manuelles, activités de récupération</b>	<p>Apprenez à tout créer à partir de rien ! Cartons, bouts de ficelle, bouteilles, cailloux, plastiques... tout peut servir !</p> <p>Diversifiez votre palette d'activités en faisant preuve de créativité : masques, sculptures, land art, decopatch, création d'instruments de musique... Profitez en pour sensibiliser les enfants sur les excès de gaspillage. Élargissez vos compétences pédagogiques et ancrez vos activités manuelles dans des projets plus larges : carnaval, décoration des locaux, Halloween...</p>
<b>Accueil d'enfant en situation de handicap</b>	<p>De nombreux enfants porteurs de handicaps ont accès aux séjours de vacances et aux accueils de loisirs. Cette session vous permettra de mieux connaître le public handicapé mental et/ou physique en termes de capacités, de potentiel et de moyens de communication. Abordez les moyens d'intégration de ces enfants dans un groupe et sachez organiser la vie quotidienne et des activités adaptées.</p>

# L'approfondissement ou la qualification

<p><b>Préparation au rôle d'assistant sanitaire (avec ou sans PSC1)</b></p>	<p>En séjour de vacances, la présence d'un animateur "assistant sanitaire (titulaire du PSC1) est obligatoire. Il est également très recherché en accueil de loisirs. Préparez-vous aux différentes tâches de ce rôle : savoir alerter, dispenser les premiers soins, mettre en place une infirmerie, gérer la relation avec les enfants malades, la prévention, l'hygiène... En plus de l'approfondissement bafa, vous pourrez valider le PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1).</p>
<p><b>Qualification surveillance des baignades</b></p>	<p>Vous suivrez une formation pratique (sauvetage nautique, exercices de secourisme...) et théorique (prévention des noyades, législation...).</p> <p>Conditions d'inscriptions : Avoir le PSC1 et justifier d'un 100 mètres nage libre, départ plongé, délivré par un maître nageur</p>
<p><b>D'autres thèmes possibles :</b></p>	<p>Préparer un séjour à l'étranger Gestion de conflits et jeux coopératifs Animer sa ville, animer dans sa ville Animer les droits de l'enfant Animer 2.0 Accueil de loisirs et temps périscolaires Environnement et développement durable Activités d'expression et théâtrales Activités photos, vidéos Veillées, spectacles et fêtes Arts du cirque Création de jeux et animation de nouvelles activités Cuisine et repas de fête Danses et créations chorégraphiques Jeux de rôles, jeux du monde Pistes, énigmes et mystères Sur l'air des comédies musicales Qualification voile Qualification canoë Kayak ...</p>



# Les aides possibles

- ❑ **La CNAF :** (dossier envoyé par mail suite à la formation générale BAFA pour tous les BAFA CITOYEN)

**Cette aide peut actuellement atteindre 200€.**

- **Sans conditions d'âge et de ressources**
- **Dossier Cerfa 11 381\*02 (une page recto/verso) à remplir et à faire tamponner et valider, après chaque partie, par le (les) organisme(s) de formation et l'ACM du stage**
- **Dossier à retourner à la CAF de Paris dès la confirmation à l'inscription de la formation d'approfondissement ou de qualification (ou dans un délai de 3 mois maximum suivant l'inscription)**
- **Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal : l'aide n'est pas déductible du prix du stage**



# Les aides possibles

## L'aide au projet jeune :

**La CAF de Paris et ses partenaires accompagnent les parents et les jeunes pour réaliser des projets d'insertion, de formation ou socio-culturel. Le/la jeune doit construire son projet avec l'appui d'un professionnel\* qui transmet la demande à la Caf de Paris pour étude et validation.**

**\* Centre social, espace de vie sociale, mission locale, accueil jeunes, service social...**

### Conditions :

- ✓ **Habiter chez des parents allocataires (QF < ou = à 750€)**
- ✓ **Participation familiale minimum de 15%**
- ✓ **Avoir entre 16 et 24 ans**
- ✓ **Aide versée à la famille ou à un tiers – factures à fournir – subvention et/ou prêt selon le QF**



# Les aides possibles

**D'autres aides peuvent être demandées auprès de différents organismes :**

- Le pôle emploi**
- Les comités d'entreprise**
- La Mission Locale**
- Les associations, les clubs sportifs, les organisateurs d'ACM (en échange d'heures de bénévolat)**
- IFAC : - 20% pour les BAFA citoyen sur la partie 3 en précisant le code BAFACITOYEN75 au moment de l'inscription : <https://ifac-formation.fr>**

# Récapitulatif

## Trouver son approfondissement ou sa qualification, les étapes :

- **Consulter les sites internet des organismes de formation habilités ;**  
→ Nos stages Ifac sont ici : <https://ifac-formation.fr>
- **Rechercher les thèmes et les contenus proposés pour faire son choix, en fonction de ses possibilités (dates, coût et lieu) ;**
- **Télécharger ses certificats de formation générale et de stage pratique sur jeunes.gouv.fr ;**
- **S'inscrire sur la formation choisie, communiquer son numéro J&S lors de cette inscription et les certificats des précédentes sessions ;**
- **Voir avec le gestionnaire du dossier les aides déductibles avant de payer**



# Le passage en jury :

**⚠ Vous devez tout d'abord avoir transmis une copie de votre pièce d'identité recto/verso (ex : carte d'identité, passeport...) dans votre dossier personnel du site <http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>**

**Pour le vérifier : cliquez sur « Confirmation d'identité » dans l'onglet « cursus » de votre espace personnel internet du BAFA ou envoyez une copie par courrier à la direction départementale (SDJES) qui gère votre dossier en n'oubliant pas de préciser votre numéro d'inscription et le diplôme concerné par votre demande.**

**Si toutes les étapes de votre formation recevables/valables sont validées favorablement :**

**Votre dossier est transmis automatiquement au jury**

**Si une étape recevable/valable n'est pas « favorable » :**

**- vous pouvez la refaire. A l'issue de celle-ci vous devez obligatoirement demander la présentation en jury de votre dossier en cliquant sur « Demander le passage en jury » dans la partie « cursus » de votre espace personnel internet.**

**- si vous ne souhaitez pas la ou les refaire, pour demander la présentation en jury de votre dossier, cliquez sur « Demander le passage en jury » dans la partie « cursus » de votre espace**

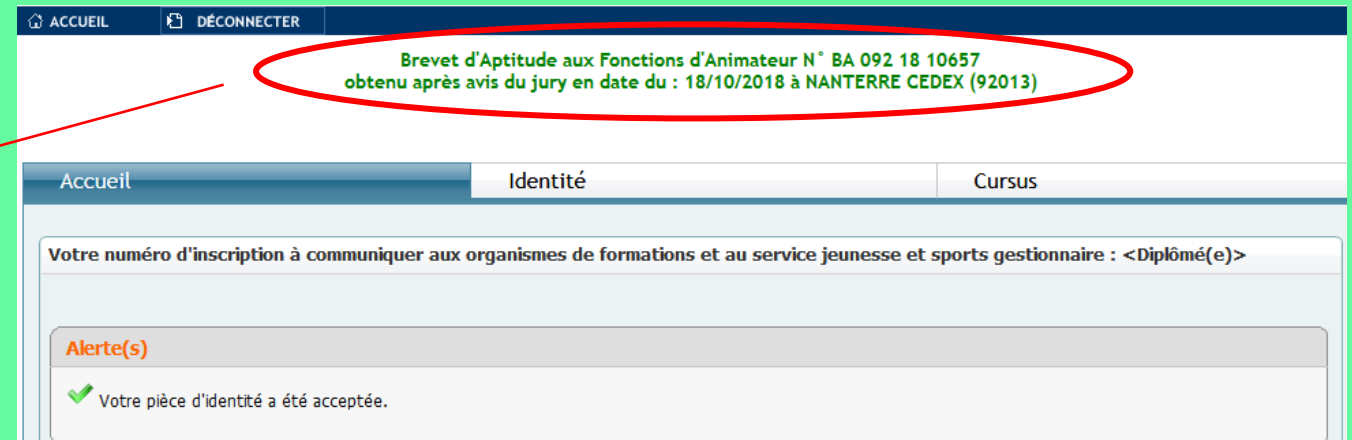
**Après la délibération du jury, le directeur départemental peut vous déclarer : reçu(e), ajourné(e) ou refusé(e).**

- **Reçu(e) = le directeur départemental vous délivrera le BAFA.**
- **Ajourné(e) = vous disposez d'un délai de douze mois pour recommencer les sessions de formation ou le stage pratique jugé(s) insuffisant(s).**
- **Refus = vous perdez le bénéfice de l'ensemble de votre formation.**

# Le passage en jury :

Une fois votre date de jury passé vous pourrez toujours vérifier l'état de votre dossier sur votre espace personnel du site <http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd>

**Si ce message apparaît sur votre espace c'est que vous êtes à présent diplômé(e) du BAFA.**



The screenshot shows the user interface of the BAFA-BAFD portal. At the top, there are navigation links for 'ACCUEIL' and 'DÉCONNECTER'. A red oval highlights a message: 'Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur N° BA 092 18 10657 obtenu après avis du jury en date du : 18/10/2018 à NANTERRE CEDEX (92013)'. Below this, there are tabs for 'Accueil', 'Identité', and 'Cursus'. A section titled 'Votre numéro d'inscription à communiquer aux organismes de formations et au service jeunesse et sports gestionnaire : <Diplômé(e)>' is visible. An 'Alerte(s)' section contains a green checkmark and the text 'Votre pièce d'identité a été acceptée.'

**La validation de cette étape vous permettra d'obtenir la qualité d'animateur diplômé.**

**Il faudra ensuite prendre contact avec la SDJES pour voir comment retirer votre diplôme.**

# La ville de Paris recrute :

Être animateur.rice, c'est assurer la surveillance, l'encadrement et l'animation dans une école entre ou après les heures d'enseignement et durant les vacances.

Les différentes missions que vous pouvez occuper :



**ATELIER**

le mardi et/ou le vendredi  
entre 14h45 et 16h45



**INTERCLASSE**

entre 11h30 et 13h30 tous  
les jours



**GOUTER / ETUDE**

entre 16h30 et 18h30 les  
lundi, mardi, jeudi et  
vendredi



**MERCREDI  
APRES MIDI**

entre 13h30 et 18h30.



**VACANCES  
SCOLAIRES**

entre 8h15 et 18h30

**Site dédié au recrutement :**  
**<https://www.recrute-animateurs.paris/>**  
**[Dasco-recrute-animateurs@paris.fr](mailto:Dasco-recrute-animateurs@paris.fr)**